

**ASSOCIATION DES BANQUES
CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**

**42^e REUNION ORDINAIRE DU
CONSEIL DES GOUVERNEURS
(Kigali, Rwanda, le 1^{er} août 2019)**

**RAPPORT D'ETAPE SUR LA MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME DE COOPERATION MONETAIRE
EN AFRIQUE (PCMA) EN 2018**

APERCU

L'activité économique mondiale a connu un ralentissement, s'établissant à 3,6% en 2018, soit 0,1 point de pourcentage moins que prévu en avril 2018, selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI) publiées en avril 2019. Cette révision à la baisse de la croissance mondiale est imputable aux mauvaises performances économiques dans certains pays, notamment en Europe et en Asie. En 2017, la croissance économique était ressortie à 3,8%.

Le taux de croissance économique en Afrique s'est situé à 3,5% en 2018 contre 3,6% en 2017, selon les dernières estimations de la Banque Africaine de Développement (Performance et perspectives macroéconomiques en Afrique en 2019). Cette évolution en Afrique en 2018 est principalement le reflet de la baisse des prix du pétrole et d'autres chocs régionaux tels que la sécheresse en Afrique orientale et australe.

A l'instar de l'année précédente, la sous-région de l'Afrique de l'Est a enregistré la plus forte croissance en 2018 (5,7% contre 5,9% en 2017), suivie de la sous-région de l'Afrique du Nord dont le taux de croissance est passé de 4,9% en 2017 à 4,3% en 2018. Un ralentissement de la croissance économique est également observé en Afrique Australe où le taux de croissance est passé de 1,6% en 2017 à 1,2% en 2018. La croissance économique dans les sous-régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre s'est accélérée, ressortant respectivement à 3,3% et 2,2% en 2018 contre 2,7% et 1,1% en 2017.

L'évaluation de la performance des pays en 2018 sur la base des critères adoptés par le Conseil des Gouverneurs en août 2017 à Pretoria montre que 22 pays sur 49 (44,9%) ont satisfait aux quatre critères de convergence de premier rang contre 18 sur 52 (34,6%) en 2017.

L'évaluation a également révélé que les critères de convergence de premier rang relatifs au financement de la banque centrale et au déficit budgétaire étaient mieux respectés, avec des taux de conformité respectifs de 83,7% et 82,4% en 2018. Le critère relatif au taux d'inflation a enregistré le taux le plus bas (68,6%) en 2018. S'agissant des critères de second rang, ceux relatifs à la variabilité du taux de change nominal et au ratio de la dette publique rapportée au PIB ont été mieux respectés (taux de conformité respectifs de 87,0% et 74,0% en 2018). Toutefois, presque tous les pays éprouvent encore des difficultés à satisfaire au critère relatif aux recettes fiscales.

En 2018, aucun des pays n'a respecté l'ensemble des huit critères de convergence. Il existe des disparités entre les sous-régions de l'ABCA en matière de respect des critères de convergence macroéconomique. Sept pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et trois pays de la sous-région d'Afrique Australe ont respecté sept des huit critères de convergence (premier et second rangs). Un pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Centrale ainsi que deux pays de l'Est ont également satisfait aux sept des huit critères de convergence en 2018.

Les Etats membres devraient être encouragés à poursuivre leurs efforts afin d'améliorer leurs performances pour un renforcement du processus d'intégration monétaire sur le continent. A cet égard, les Etats membres devraient être encouragés à mettre en œuvre des réformes structurelles visant à diversifier les économies pour permettre une transformation productive des économies africaines, en vue d'être plus résilient aux chocs exogènes. En outre, une attention particulière devrait être accordée aux Etats membres qui s'éloignent du chemin de la convergence.

SOMMAIRE

ACCRONYMES.....	4
INTRODUCTION.....	5
I – Environnement économique international	5
1.1 – Evolution de l'environnement international en 2018.....	5
1.2 – Perspectives pour 2019	8
II – Evaluation des performances macroéconomiques en 2018 en matière de respect des critères de convergence dans les sous-régions	9
2.1 – Sous-région de l'Afrique du Nord	9
2.2 – Sous-région de l'Afrique de l'Ouest	12
2.3 – Sous-région de l'Afrique Centrale	15
2.4 – Sous-région de l'Afrique Australe	18
2.5 – Sous-région de l'Afrique de l'Est	21
III – Synthèse des performances des pays en matière de critères de convergence	23
Conclusion.....	27
ANNEXE.....	28

ACCRONYMES

ABCA	Association des Banques Centrales Africaines
AMAO	Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COMESA	Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe
CUA	Commission de l'Union Africaine
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
PCMA	Programme de Coopération Monétaire en Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
CER	Communauté Economique Régionale
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
CTS	Comité Technique Spécialisé de la Commission de l'Union Africaine
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMA	Union du Maghreb Arabe
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

INTRODUCTION

Le rapport sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) présente les résultats de l'évaluation des performances macroéconomiques des Etats en 2018 par rapport aux critères de convergence adoptés par le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) en sa session du 16 août 2017 à Pretoria, en Afrique du Sud. Ces critères de convergence sont indiqués ci-dessous :

a) Critère de premier rang

Les quatre critères de premier rang adoptés sur la période 2017-2027 sont :

- Taux d'inflation $\leq 7\%$;
- Déficit budgétaire global / PIB $\leq 5\%$;
- Financement du déficit par la Banque Centrale $\leq 5\%$ des recettes fiscales de l'année précédente ;
- Réserves extérieures/ Importations de biens et services ≥ 3 mois.

b) Critère de second rang

Les quatre critères de second rang adoptés sur la période 2017-2027 sont :

- Dette publique / PIB $< 65\%$;
- Recettes fiscales totales / PIB $\geq 20\%$;
- Taux de change nominal \leq variabilité $\pm 10\%$;
- Investissement en capital du Gouvernement/ recettes fiscales $\geq 30\%$.

Après une présentation de l'environnement économique international dans une première partie, le rapport retrace dans une deuxième partie les performances des Etats par rapport aux critères. Une synthèse des performances des Etats est faite dans la troisième partie.

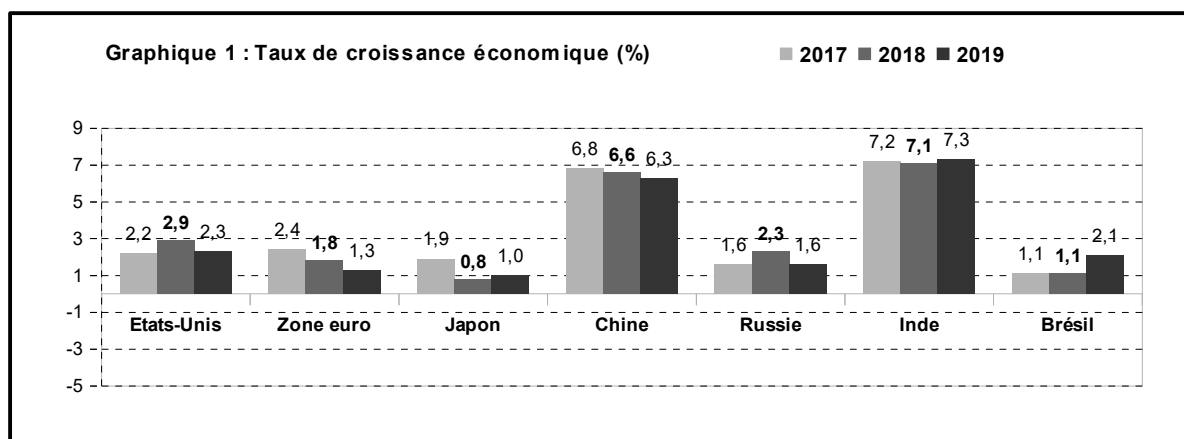
I – Environnement économique international

1.1 – Evolution de l'environnement international en 2018

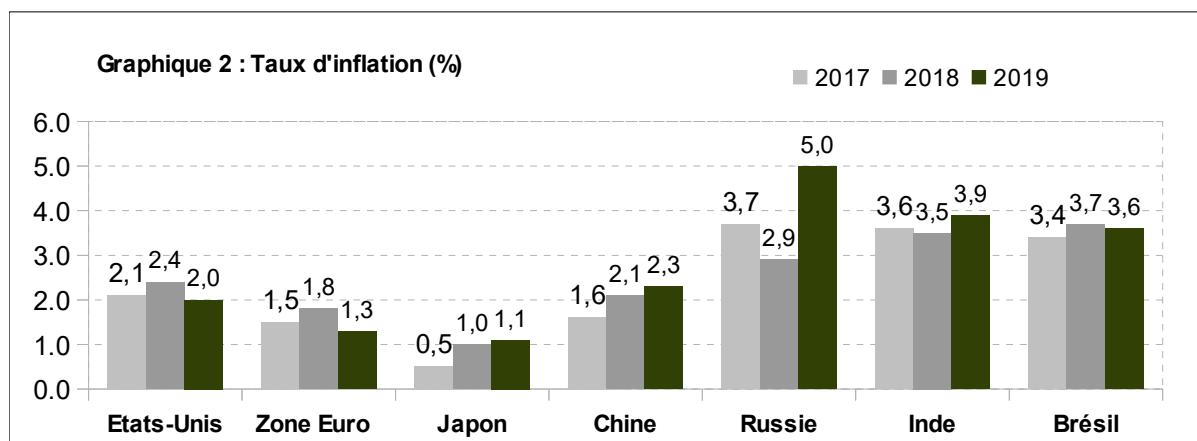
L'activité économique mondiale a connu un ralentissement en 2018 par rapport à l'année précédente. Selon les estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en avril 2019, la croissance économique mondiale devrait s'établir à 3,6% en 2018, soit 0,1 point de pourcentage de moins que prévu en octobre 2018. La révision de la croissance mondiale en 2018 est imputable à la mauvaise performance économique enregistrée par certains pays dans la seconde moitié de l'année, notamment en Europe et en Asie. En 2017, la croissance économique était ressortie à 3,8%.

Dans les pays avancés, la croissance économique augmenterait de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 2,2% en 2018. Elle a été renforcée en Amérique du nord, tandis qu'elle s'est détériorée dans la zone euro et au Japon. En effet, aux Etats-Unis, le taux de croissance économique devrait atteindre 2,9% en 2018 contre 2,2% en 2017, en raison d'une forte croissance de la consommation, dans un contexte de ralentissement des investissements. Dans la zone euro, la croissance économique a diminué de 0,6 point de pourcentage à 1,8% en 2018, à la suite notamment du ralentissement de la croissance des exportations après la faiblesse des échanges à l'intérieur de la zone euro et l'incertitude politique, qui ont exacerbé le sentiment défavorable dans cette zone monétaire. Au Japon, l'économie devrait connaître une croissance de 0,8% en 2018 contre 1,9% en 2017, sous l'effet d'une baisse de la consommation et de l'investissement privé, induits par des catastrophes naturelles telles que les inondations et les tremblements de terre.

En revanche, la croissance économique s'est décélérée dans les pays émergents et en développement (4,5% en 2018 contre 4,8% en 2017). Toutefois, ce chiffre global masque des disparités. En Chine, la croissance économique se situerait à 6,6% en 2018 contre 6,8% en 2017. Ce ralentissement économique pourrait s'expliquer principalement par le resserrement de la réglementation financière visant à freiner l'activité bancaire parallèle et qui a contribué au ralentissement de l'investissement public domestique, notamment dans le domaine des infrastructures, en relation avec guerre commerciale avec les États-Unis. Le taux de croissance de l'économie indienne s'est également replié, passant de 7,2% en 2017 à 7,1% en 2018, reflétant le ralentissement de l'activité au second semestre de 2018. En revanche, en Russie, la croissance économique continuerait d'augmenter, atteignant 2,3% en 2018, après le niveau de 1,6% observé en 2017, tirée par la consommation privée et, dans une moindre mesure, par les investissements. Au Brésil, la croissance économique est restée stable à 1,1% en 2018.



Dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, une augmentation de l'inflation est enregistrée dans la plupart des économies avancées. Aux Etats-Unis, le taux d'inflation passerait de 2,1% en 2017 à 2,4% en 2018, en liaison avec des prix de l'énergie plus élevés. Dans la zone euro, il s'établirait à 1,8% en 2018, en hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2017, reflétant principalement la reprise de la demande. L'inflation au Japon passerait de 0,5% en 2017 à 1,0% en 2018, en raison essentiellement de la hausse des prix de l'énergie au niveau mondial.

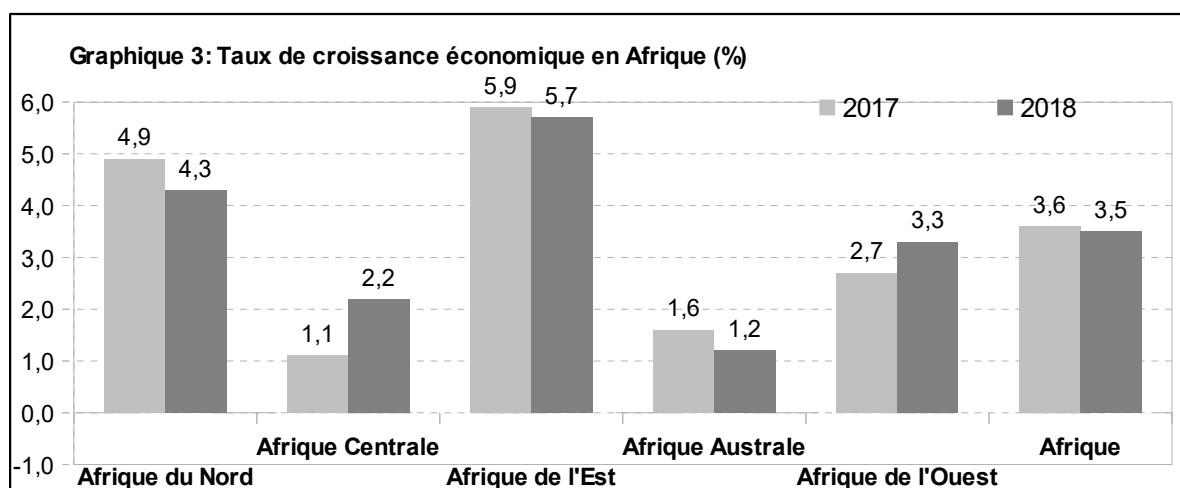


Dans les pays émergents, le taux d'inflation s'est accru dans la plupart des pays, en partie en raison de l'impact des dépréciations monétaires et de la hausse des prix du pétrole. En Chine, le taux d'inflation passerait de 1,6% en 2017 à 2,1% en 2018. Au Brésil, le taux d'inflation s'établirait à 3,7% en 2018 contre 3,4% en 2017. En revanche, le taux d'inflation a baissé en Russie, s'établissant à 2,9% en 2018 contre 3,7% un an plus tôt. En Inde, il s'est légèrement replié, passant de 3,6% en 2017 à 3,5% en 2018.

De manière générale, la politique monétaire est restée accommodante en 2018 dans les principaux pays avancés avec la stabilisation de l'inflation qui est restée en cohérence avec les objectifs de la politique monétaire. La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu sa politique monétaire inchangée lors de ses réunions. Elle a décidé, à l'issue de sa réunion de décembre 2018, de maintenir le taux d'intérêt à son niveau actuel au moins jusqu'à l'été 2019 et, en tout état de cause, aussi longtemps qu'il serait nécessaire pour assurer la convergence continue de l'inflation à des niveaux conformes à son objectif. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, la BCE a décidé de mettre fin, en décembre 2018, aux rachats nets dans le cadre du programme de rachat d'actifs (PRA). Dans le même temps, il a renforcé ses prévisions concernant le réinvestissement. Par conséquent, elle avait l'intention de continuer à réinvestir intégralement le principal des paiements effectués sur les titres arrivés à échéance dans le cadre du PRA pendant une période prolongée suivant la date à laquelle elle commencera à relever ses taux directeurs et, en tout état de cause, aussi longtemps que nécessaire, en vue de maintenir des conditions de liquidité favorables et une politique monétaire accommodante. Aux États-Unis, l'orientation de la politique monétaire devrait se resserrer progressivement à mesure que les pressions inflationnistes émergent dans un contexte de forte croissance, de taux de chômage historiquement bas et de performances solides de l'économie. En conséquence, la Réserve fédérale américaine (Fed) a décidé de relever de 100 points de base la fourchette de taux d'intérêt objectif des fonds fédéraux en 2018, passant de 1,25% en décembre 2017 à un taux annuel de 2,25% à la fin de l'année 2018. Ces augmentations confirment une confiance croissante dans la poursuite de la reprise économique aux États-Unis.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est affaibli par rapport aux principales devises. Entre 2017 et 2018, il devrait se déprécier par rapport au dollar américain (-4,7%), au franc suisse (-3,6%), au yen japonais (-7,0%). Toutefois, l'euro s'est renforcé par rapport à la livre sterling (+1,5%).

En 2018, le taux de croissance économique en Afrique ressortirait à 3,5% contre 3,6% en 2017, selon les estimations de la Banque Africaine de Développement (BAD), publiées en juin 2019. La décélération de la croissance en Afrique en 2018 est le reflet principalement de la forte baisse des prix du pétrole et d'autres chocs régionaux comme la sécheresse en Afrique de l'Est et en Afrique Australe. A l'instar de l'année précédente, la croissance de l'Afrique de l'Est resterait la plus forte en 2018 (croissance de 5,7% en 2018 contre 5,9% en 2017), suivie de celle de l'Afrique du Nord dont le taux de croissance est passé de 4,9% en 2017 à 4,3% en 2018. La croissance économique a également ralenti en Afrique Australe, passant de 1,6% en 2017 à 1,2% en 2018. En revanche, les sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et Centrale connaîtraient une augmentation de leur croissance économique en 2018, avec des taux de croissance respectifs de 3,3% et 2,2% contre 2,7% et 1,1% en 2017.



Par ailleurs, la croissance économique en Afrique est tirée par une demande intérieure soutenue et par la vigueur des exportations nettes dans un contexte d'intensification des investissements publics de plusieurs États membres, en particulier dans le domaine des infrastructures.

1.2 – Perspectives pour 2019

La croissance économique mondiale devrait atteindre 3,3% en 2019 contre 3,6% en 2018, en raison principalement des effets négatifs des augmentations tarifaires adoptées aux États-Unis et en Chine cette année. Les différences de perspectives entre pays et régions sont notables.

La croissance dans les économies avancées restera bien supérieure à la tendance globale, atteignant 2,2% en 2018, avant de ralentir à 1,8% en 2019. Les récentes mesures commerciales devraient peser sur l'activité économique, en particulier aux États-Unis, où les prévisions de croissance pour 2019 ont été révisées à la baisse de 0,4 point de pourcentage à 2,5%.

Tandis que les pays émergents d'Asie continuent à se développer à un rythme soutenu, principalement en raison du raffermissement de l'activité des pays exportateurs de produits de base, le taux de croissance du groupe des économies émergentes et des économies en développement devrait baisser légèrement, passant de 4,5% en 2018 à 4,4% en 2019. En Chine, la croissance économique devrait demeurer modérée, passant de 6,9% en 2017 à

6,6% en 2018 et à 6,2% en 2019, en raison du ralentissement de la croissance de la demande extérieure et des exigences de resserrement de la réglementation financière. En Inde, la croissance économique devrait atteindre 7,1% en 2018 et 7,3% en 2019, sous l'effet d'une reprise des chocs transitoires liés à l'initiative de change et à la mise en œuvre de la taxe nationale sur les biens et services, avec un renforcement des investissements et une consommation privée robuste.

Au Brésil, le taux de croissance économique devrait augmenter respectivement de 1,1% et 2,1% en 2018 et 2019 contre 1,1% en 2017, sous l'effet d'une reprise de la demande privée alors que l'écart de production se résorbe progressivement.

Aux Etats-Unis, la croissance économique est attendue à 2,3% en 2019, soit une baisse de 0,6 point par rapport au niveau de l'année précédente, en raison des mesures commerciales prises récemment.

Dans la zone euro, le taux de croissance serait de 1,8% en 2018 et 1,3% en 2019, soutenu par une saine consommation et la création d'emplois grâce à une politique monétaire favorable qui devrait continuer à générer une demande globale forte, mais à un rythme modéré. Au Japon, la croissance économique devrait s'établir à 1,0% en 2019 contre 0,8% en 2018.

En Afrique, la croissance économique devrait continuer à s'accélérer en 2019. Elle devrait atteindre 4,0% en 2019, soit une augmentation de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2018. La croissance devrait être tirée principalement par la demande intérieure, surtout dans les régions Est et Ouest de l'Afrique, qui affichent les plus grands dynamismes économiques du continent. Toutefois, ces bonnes perspectives de croissance économique pourraient être compromises par la dépendance vis-à-vis des produits de base qui pourrait affaiblir les leviers macroéconomiques, suscitant des tensions et des compromis entre les politiques de renforcement de la croissance et les politiques de stabilisation. Par ailleurs, un ralentissement économique plus important que prévu en Chine, en lien avec l'intensification des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine pourraient constituer des facteurs de risque susceptibles de peser sur la croissance économique mondiale en 2019, et plus particulièrement en Afrique. Les difficultés que font toujours peser les vulnérabilités budgétaires et extérieures sur le crédit en Afrique, dans un contexte de resserrement des liquidités mondiales pourraient être un frein à la croissance économique en Afrique.

II – Evaluation des performances macroéconomiques en 2018 en matière de respect des critères de convergence dans les sous-régions

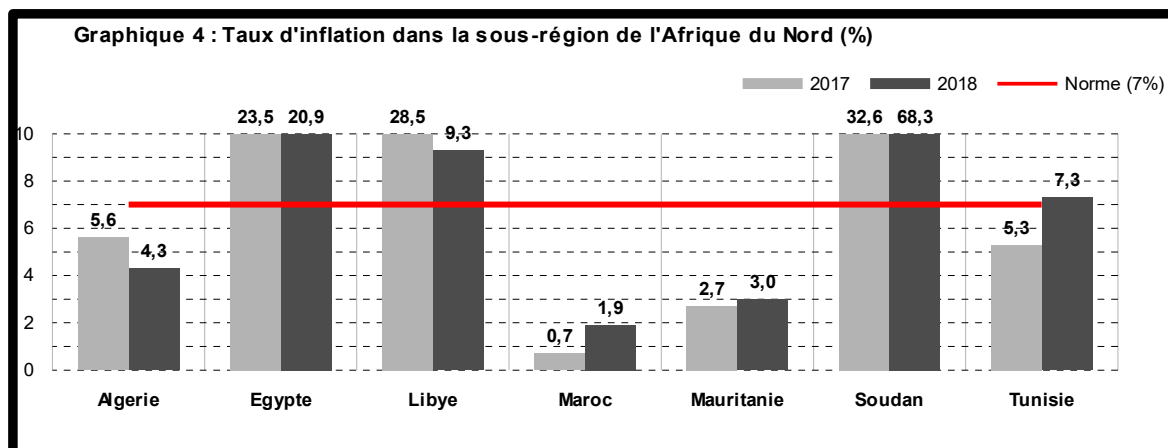
La performance de chaque sous-région de l'ABCA en matière de convergence économique est mesurée par le nombre ou la proportion de pays membres dans la sous-région, ayant satisfait aux critères de convergence.

2.1 – Sous-région de l'Afrique du Nord

2.1.1. Critères de premier rang

2.1.1.1. Inflation

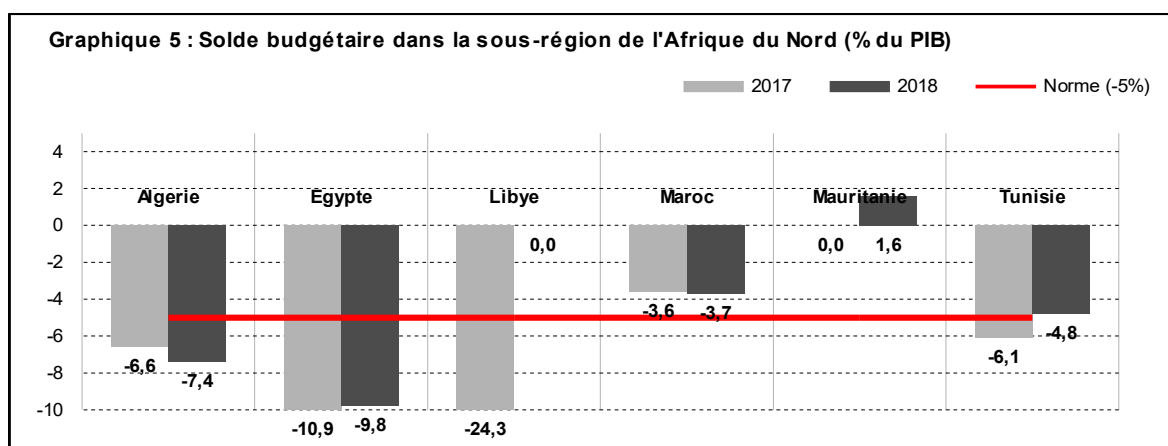
Trois pays (Egypte, Libye et Tunisie) sur les six de la sous-région n'ont pas respecté le critère du taux d'inflation inférieur ou égal à 7% (cf. Graphique ci-dessous). La Libye a enregistré la plus forte baisse du taux d'inflation en 2018 (-19,2 points de pourcentage).



Au total, trois pays de la sous-région (Algérie, Mauritanie et Maroc) ont respecté en 2018 le critère relatif au taux d'inflation.

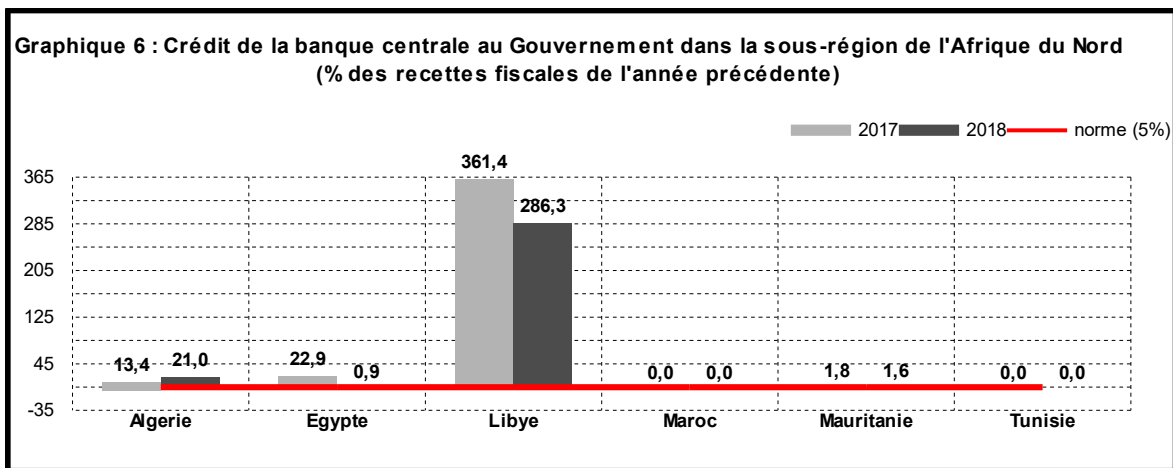
2.1.1.2. Déficit budgétaire

Tous les pays à l'exception de l'Algérie et de l'Egypte ont respecté le critère relatif au déficit public en 2018. La Libye a enregistré une réduction drastique de son déficit, qui est passé de 24,3% du PIB en 2017 à 0% en 2018.



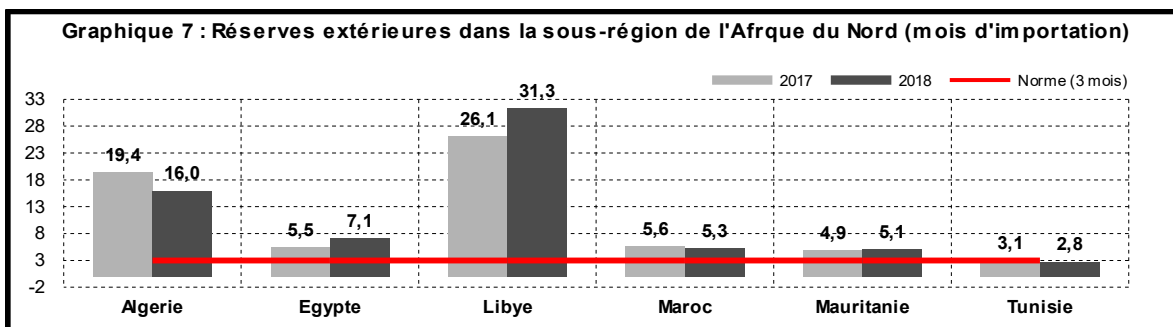
2.1.1.3. Crédit de la banque centrale au Gouvernement

A l'exception de la Libye, tous les pays ont respecté le critère relatif au financement du déficit budgétaire par la banque centrale en 2018. Toutefois, l'Egypte a fait des efforts considérables en réduisant le financement monétaire de l'Etat (de 22,9% des recettes fiscales de l'année précédente en 2017 à 0,9% en 2018).



2.1.1.4. Réserves extérieures

A l'exception de la Tunisie, tous les pays de la sous-région ont respecté le critère relatif à la couverture minimale de trois mois d'importations de biens et services par les réserves extérieures en 2018. Par ailleurs, il est à noter que bien que leur niveau demeure confortable en Algérie (16,0 mois en 2018), les réserves extérieures connaissent une tendance baissière depuis 2015, en relation avec la réduction drastique des recettes pétrolières.



2.1.2. Critères de second rang

2.1.2.1. Dette publique totale

Un seul pays (Algérie) a respecté le critère relatif du ratio de la dette publique rapporté au PIB inférieur à 65%. Les cinq autres pays (Maroc, Egypte, Libye, Mauritanie et Tunisie) ne l'ont pas respecté, en raison de l'importance du déficit budgétaire de certains Etats.

2.1.2.2. Recettes fiscales (recettes fiscales / PIB)

A l'exception de l'Egypte et de la Libye, tous les pays ont satisfait au critère avec un ratio supérieur ou égal à 20% du PIB. Le taux de recettes fiscales est très faible en Libye (2,3% en 2018).

2.1.2.3. Variabilité du taux de change nominal

La cible du taux de change indique que la variabilité du taux de change nominal du pays ne doit pas dépasser $\pm 10\%$. A l'exception de l'Egypte, tous les pays ont respecté le critère de variation du taux de change nominal en 2018.

2.1.2.4. Investissement public en capital

Trois pays (Algérie, Libye et Mauritanie) ont respecté le critère relatif au financement sur ressources propres des dépenses d'investissement en capital du gouvernement. La part des dépenses en capital financées sur les ressources propres du pays a atteint 51,6% en Algérie, 226,0% en Libye et 46,0% en Mauritanie. Les trois autres pays (Egypte, Tunisie et Maroc) n'ont pas respecté ce critère.

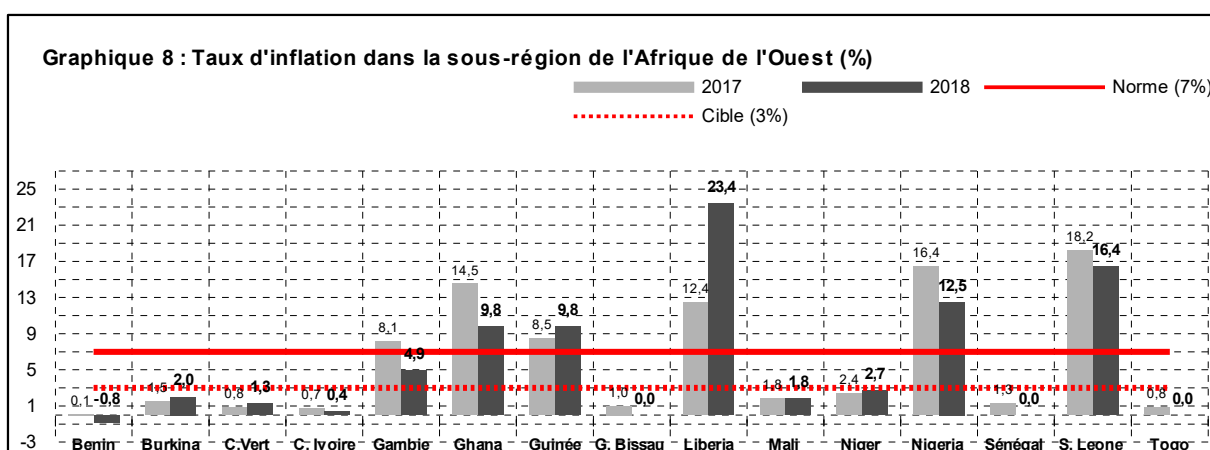
2.2 – Sous-région de l'Afrique de l'Ouest

2.2.1. Critères de premier rang

2.2.1.1. Inflation

Les pressions inflationnistes ont été de façon générale contrastées en 2018 dans la sous-région, en particulier dans la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO). Dans cette zone, le taux d'inflation s'est établi à 12,3% en 2018 contre 16,1% en 2017. Cette tendance dans la ZMAO est principalement due à la baisse du taux d'inflation dans tous les pays, à l'exception du Cap-Vert, de la Guinée et du Liberia. En dépit de la baisse de l'inflation enregistrée dans les autres pays, seuls deux pays (Cap-Vert et Gambie) ont respecté le critère relatif au taux l'inflation en 2018.

Dans la zone UEMOA, un taux d'inflation annuel moyen de 0,8% en 2018 est enregistré, en hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2017. Tous les pays de la région ont affiché une inflation inférieure au seuil.

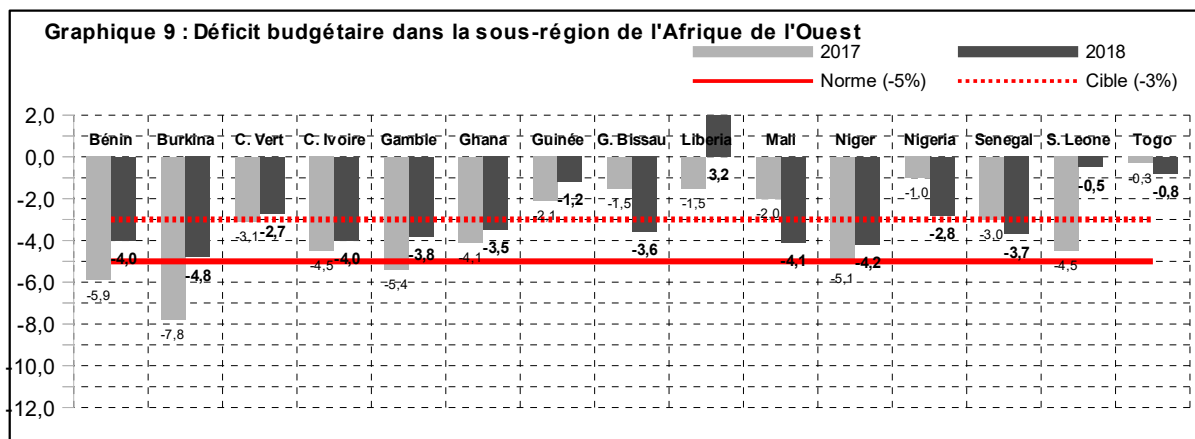


Au total, 10 des 15 pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ont respecté le critère du taux d'inflation.

2.2.1.2. Déficit budgétaire

La situation des finances publiques dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest a évolué de manière contrastée. Dans la ZMAO, tous les pays ont connu une baisse de leur déficit budgétaire (dons inclus), à l'exception du Nigeria (+1,8 point de pourcentage). Tous les pays de la ZMAO ont satisfait au critère du ratio déficit budgétaire / PIB en 2018.

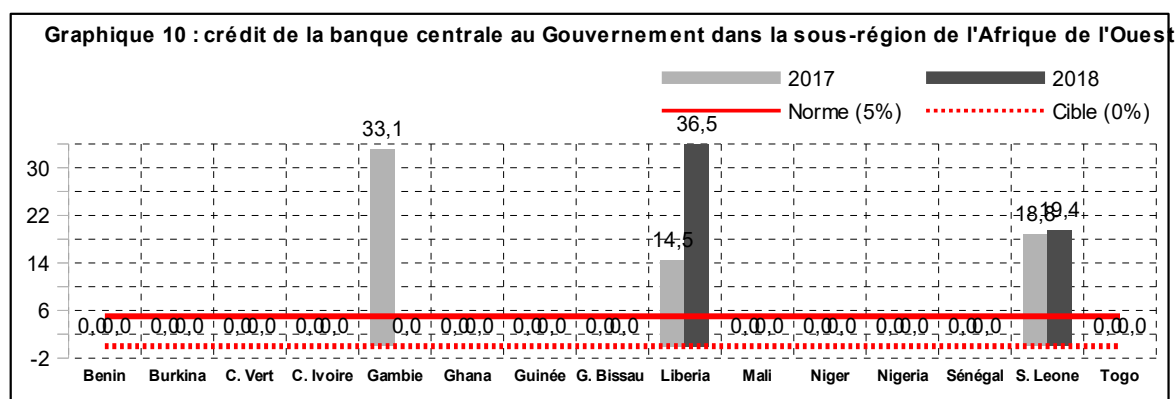
Dans l'UEMOA, le déficit budgétaire s'est réduit, passant de 4,2% du PIB en 2017 à 3,9% du PIB en 2018. Tous les pays de cette zone ont respecté le critère de déficit budgétaire.



Au total, tous les quinze pays de la sous-région ouest africaine ont satisfait au critère du déficit budgétaire.

2.2.1.3. Crédit de la banque centrale au Gouvernement

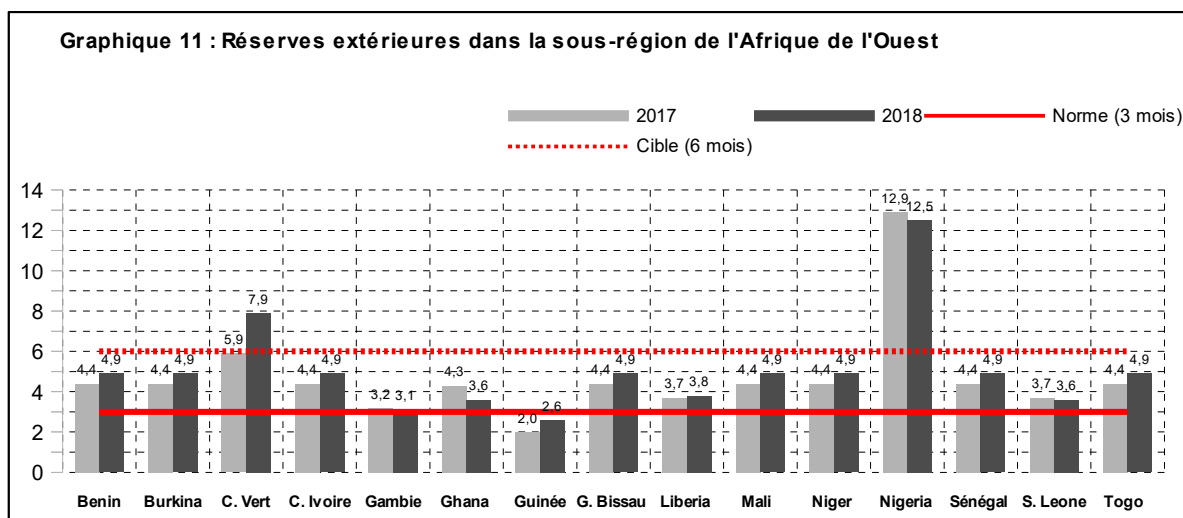
Le critère relatif au financement du déficit budgétaire par la banque centrale a été respecté par tous les pays de la sous-région en 2018, à l'exception du Liberia et de la Sierra Leone. Le non-respect de ce critère par la Sierra Leone depuis 2015 traduit la présence d'un fort comportement de dominance fiscale.



2.2.1.4. Réserves extérieures

En ce qui concerne le critère relatif aux réserves de change, les quinze pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ont tous satisfait au critère de couverture des importations par

les réserves de change en 2018, à l'exception de la Guinée (voir graphique ci-dessous). Le Nigeria possède le niveau de niveau de réserves le plus élevé, soit près de 12,5 mois d'importations en 2018.



2.2.2. Critères de second rang

2.2.2.1. Dette publique totale

Le stock de la dette publique est resté élevé dans certains pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, en raison de la situation budgétaire. Trois pays ont enregistré des niveaux d'endettement public supérieurs au seuil de 65% du PIB (Cap-Vert, Gambie et Togo). Tous les autres pays ont respecté le ratio relatif à la dette publique rapportée au PIB, qui n'est que de 14,7% au Nigeria.

Le Togo est le seul pays de l'UEMOA à ne pas respecter le ratio dette publique / PIB.

2.2.2.2. Recettes fiscales

L'efficacité de la collecte et de l'administration des impôts constitue un défi majeur dans les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Seul un pays (Cap-Vert) a respecté le seuil de mobilisation des recettes fiscales, fixé à 20% au moins.

2.2.2.3. Variabilité du taux de change nominal

Les monnaies nationales de la sous-région ouest africaine sont restées relativement stables en 2018. Quatorze pays sur quinze ont respecté le critère relatif à la variabilité du taux de change nominal, à l'exception du Libéria, où le dollar libérien a enregistré une dépréciation de 27,9% par rapport au dollar américain, dépassant le seuil de 10%.

2.2.2.4. Investissement public en capital

Trois pays (Cap-Vert, Ghana et Libéria) n'ont pas satisfait au critère relatif au taux des dépenses en capital financées sur les ressources propres en 2018. Le seuil de 30% a été

atteint par les 12 autres pays de la sous-région en 2018. Les dépenses en capital financées sur les ressources propres de l'État ont atteint 101,3% au Niger, 78,8% au Nigeria et 64,5% en Sierra Leone. Par contre, le ratio était respectivement de 1,8% et 12,5% au Libéria et au Ghana en 2018.

2.3 – Sous-région de l'Afrique Centrale

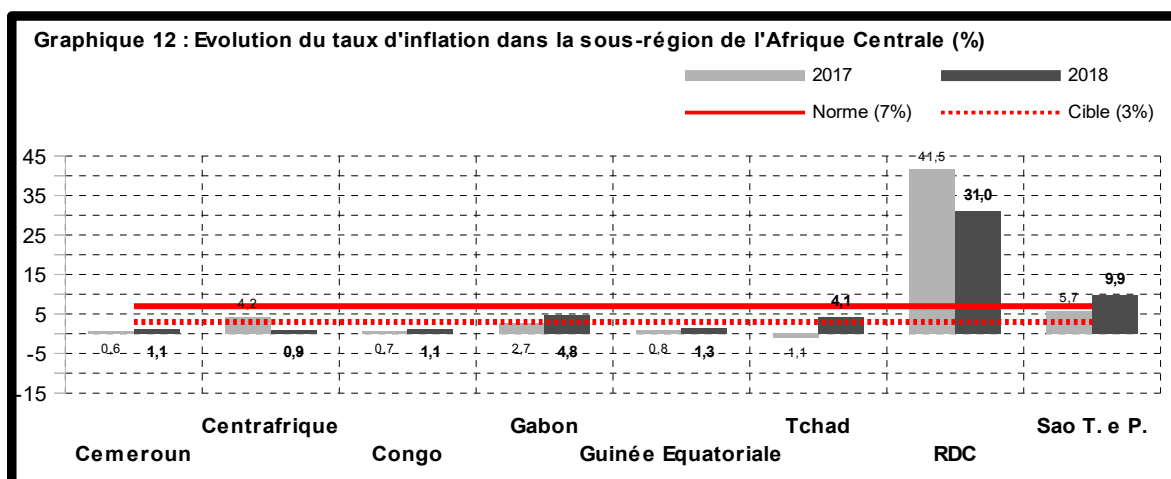
2.3.1. Critères de premier rang

2.3.1.1. Inflation

Les tensions inflationnistes sont restées maîtrisées dans la zone CEMAC avec un taux d'inflation de 2,2% en 2018 contre 0,9% en 2017.

En République Démocratique du Congo (RDC), le taux d'inflation est passé de 41,5% en 2017 à 31,0% en 2018, à la suite d'une évolution favorable de l'activité économique.

A Sao Tomé-et-Principe, le taux d'inflation devrait se situer à 9,9% en 2018 contre 5,7% en 2017.



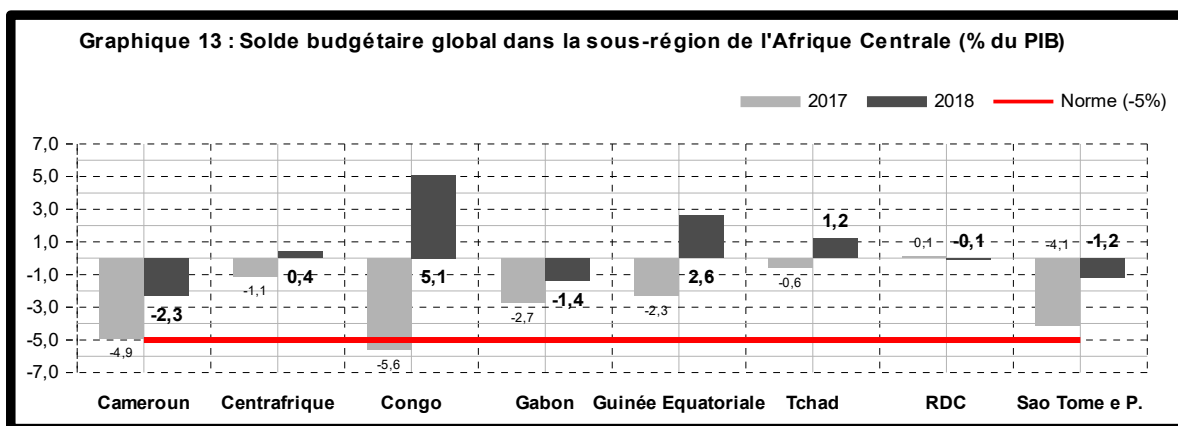
A l'exception de la RDC et de Sao Tomé-et-Principe, le critère du taux d'inflation a été respecté par tous les pays de la sous-région en 2018.

2.3.1.2. Déficit budgétaire

Globalement, la situation budgétaire s'est améliorée en 2018 dans la sous-région. Dans la zone CEMAC, deux pays (Cameroun et Gabon) ont enregistré un déficit budgétaire en 2018. Le déficit budgétaire serait ramené à 0,1% du PIB en 2018, contre 3,6% du PIB en 2017, à la suite de réductions significatives des dépenses publiques.

En outre, à Sao Tomé-et-Principe, le déficit budgétaire a diminué pour atteindre 1,2% du PIB en 2018 contre 4,1% en 2017.

En RDC, le solde budgétaire s'est dégradé pour passer à un déficit de 0,1% du PIB en 2018 contre un excédent de 0,1% du PIB en 2017.

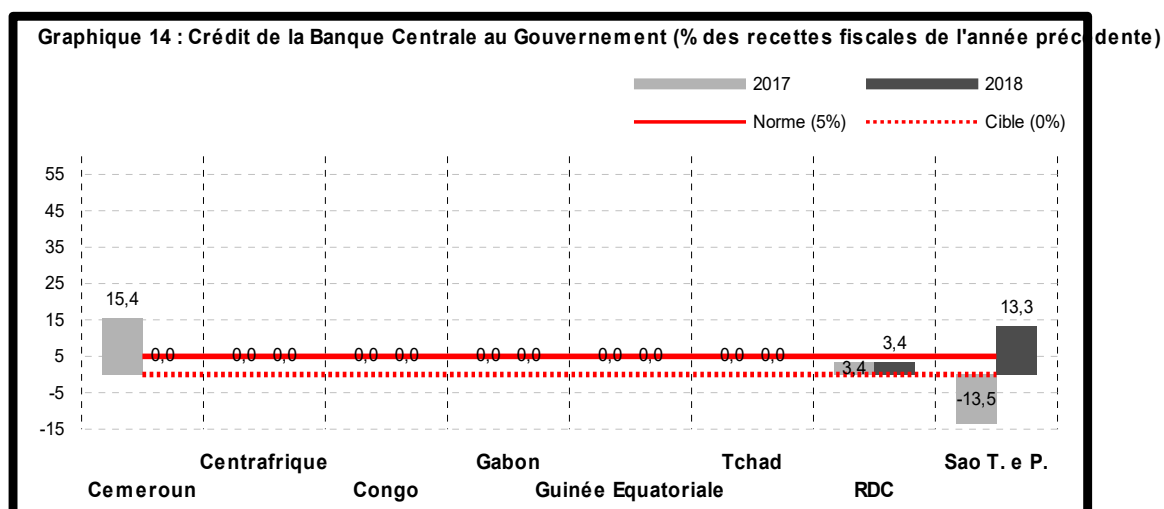


Tous les pays la sous-région ont respecté le critère du déficit budgétaire en 2018.

2.3.1.4. Crédit de la banque centrale au Gouvernement

Dans la CEMAC, aucun Gouvernement n'a bénéficié de financement de la banque centrale. En revanche, le Gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a été financé à hauteur de 13,3% dues recettes fiscales de l'année précédente par la banque centrale pour faire face à son déficit budgétaire.

Le Gouvernement de la RDC a bénéficié du financement de la banque centrale pour combler son déficit budgétaire, qui est resté à 3,4% des recettes fiscales de l'année précédente en 2018.



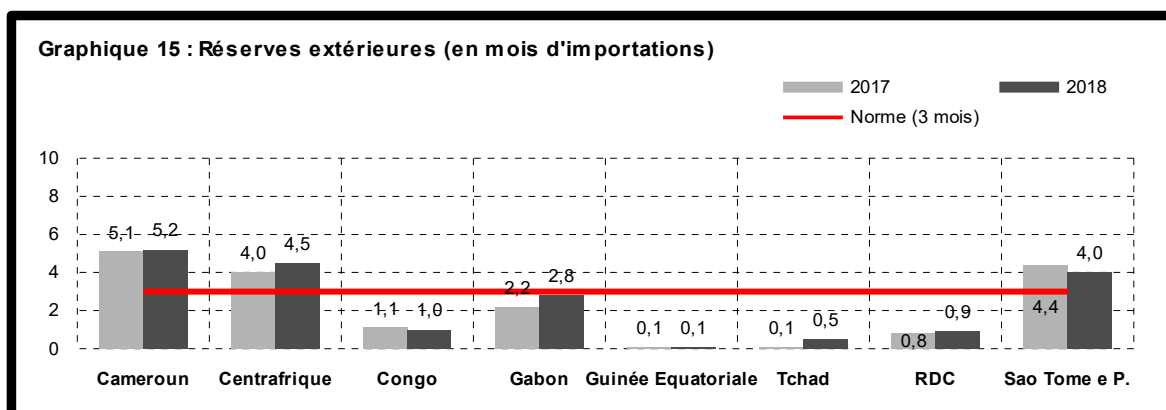
Au total, tous les pays de la sous-région ont respecté le critère relatif au financement de la banque centrale, à l'exception de São Tomé et Príncipe.

2.3.1.4. Réserves extérieures

Dans la CEMAC, les réserves extérieures sont ressorties à 2,6 mois d'importation de biens et services en 2018 contre 2,4 mois en 2017, en liaison avec la situation économique fragile. Seuls deux pays (Cameroun et Centrafrique) ont respecté le critère relatif aux réserves de change en 2018.

En RDC, les réserves se sont accrues, passant de 0,8 mois d'importation en 2017 à 0,9 mois en 2018. Cette situation est imputable à l'amélioration de la balance des paiements qui s'est traduit par un solde positif.

A Sao Tomé et Príncipe, la baisse des avoirs extérieurs et la hausse des importations ont conduit à une diminution des réserves extérieures. Malgré ce repli, le critère relatif aux réserves de change a été respecté en 2018.



Au total, trois pays (Cameroun, Centrafrique et Sao Tomé-et-Príncipe) de la sous-région ont satisfait à ce critère en 2018.

2.3.2. Critères de second rang

2.3.2.1. Dette publique totale

Sur la base des données de la sous-région, tous les pays de la sous-région ont respecté le critère relatif au ratio de la dette publique rapporté au PIB en 2018, à l'exception du Congo et de Sao Tomé-et-Príncipe, dont les ratios d'endettement s'élevaient respectivement à 71,4% et 74,0% du PIB en 2018, situé au-dessus de la cible de moins de 65%. Le ratio dette publique / PIB de la CEMAC a atteint 46,9% en 2018 contre 50,8% en 2017. En RDC, il s'est établi à 14,5% en 2018 contre 17,1% en 2017.

2.3.2.2. Recettes fiscales

Aucun pays de la CEMAC n'a satisfait au critère relatif aux recettes fiscales en 2018. Les recettes fiscales de la CEMAC sont ressorties à 8,9% du PIB en 2018 contre 9,2% un an plus tôt.

En RDC, les recettes fiscales sont passées de 8,5% du PIB en 2017 à 9,2% du PIB en 2018.

A Sao Tomé-et-Príncipe, le ratio des recettes fiscales au PIB est ressorti à 12,5% en 2018 contre 12,1% en 2017.

Dans l'ensemble, aucun des pays de la sous-région n'a satisfait à ce critère.

2.3.2.3. Variabilité du taux de change nominal

A l'exception de Sao Tomé-et-Príncipe, le critère relatif à la variabilité du taux de change nominal a été respecté par tous les pays de la sous-région en 2018.

2.3.5.4. Investissement public en capital

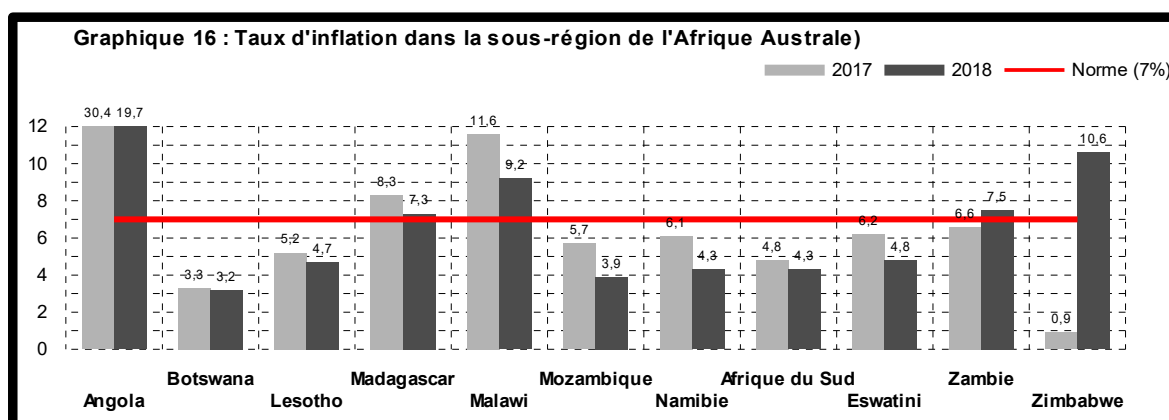
A l'exception de la Centrafrique, de la Guinée Equatoriale et du Tchad, aucun pays de la sous-région n'a respecté le critère relatif aux investissements publics en 2018. Dans la CEMAC, le ratio des investissements publics par rapport aux recettes fiscales serait de 35,6% en 2018 contre 42,3% en 2017. Il était plus élevé en Guinée Equatoriale (317,1% en 2018 contre 445,2% en 2017) pour un seuil supérieur ou égal à 30%.

2.4 – Sous-région de l'Afrique Australe

2.4.1. Critères de premier rang

2.4.1.1. Inflation

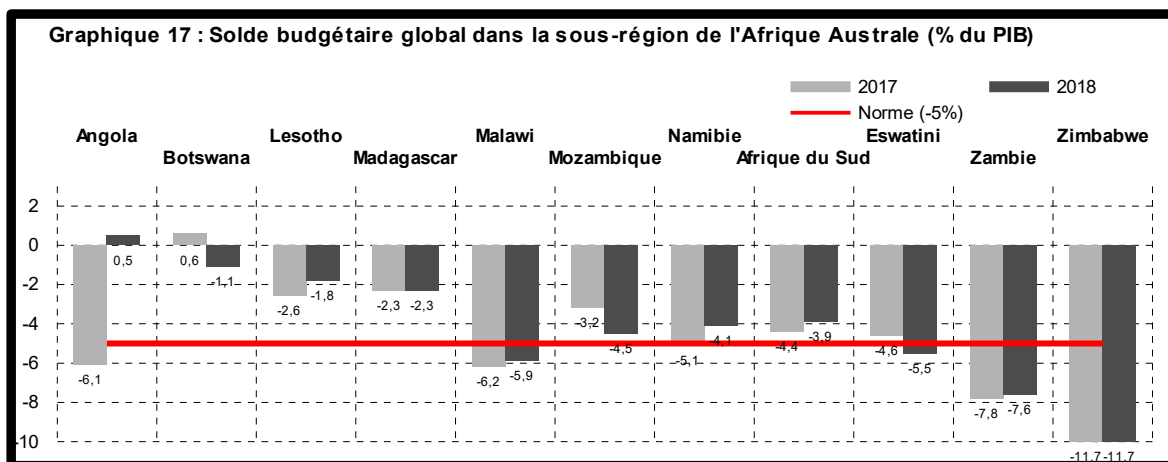
Dans la sous-région, le taux d'inflation dans cinq pays (Angola, Madagascar, Malawi, Zambie et Zimbabwe) a été supérieur à l'objectif de 7,0% (voir graphique ci-dessous), en raison de la flambée des prix des produits alimentaires et du pétrole.



Les autres Etats membres (6) ont satisfait au critère de convergence relatif au taux d'inflation inférieur ou égal à 7% en 2018.

2.4.1.2. Déficit budgétaire

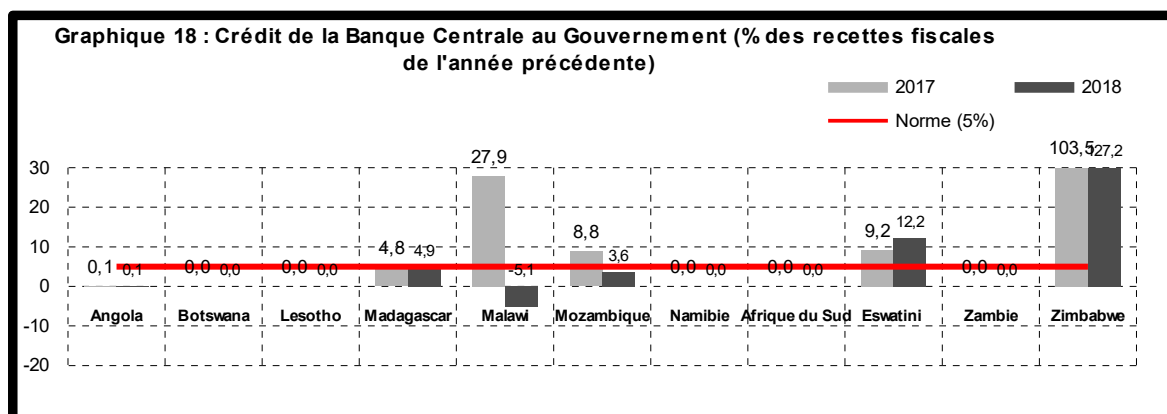
Quatre pays ont enregistré des déficits budgétaires supérieurs à 5%, en raison de la non-collecte de recettes exceptionnelles et du financement de nombreux projets de rénovation et d'infrastructures en 2018. Sept pays (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Mozambique, et Namibie) ont satisfait au critère de déficit budgétaire en 2018 (voir graphique ci-dessous).



2.4.1.3. Crédit de la banque centrale au gouvernement

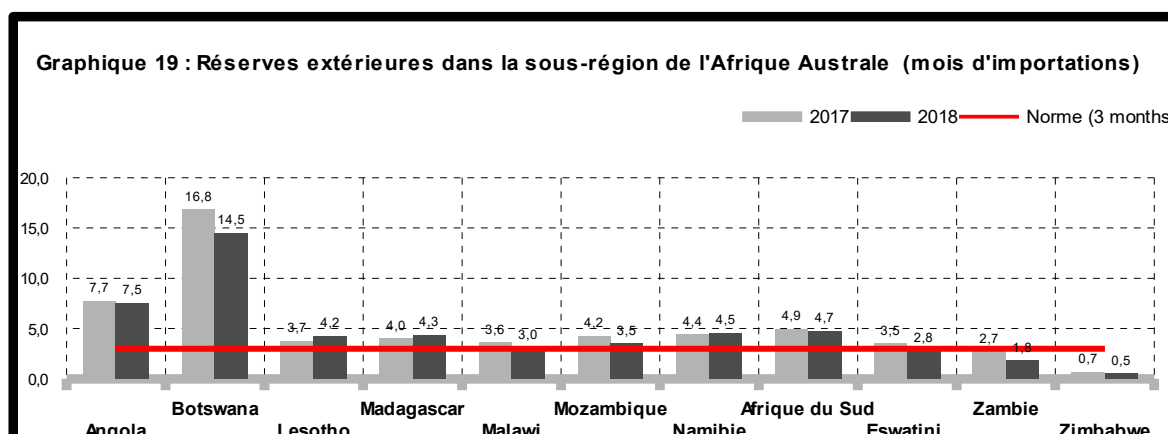
Les données disponibles indiquent que deux des Etats membres n'ont pas respecté ce critère de convergence en 2018 (Cf. graphique ci-dessous). Cette situation est imputable aux difficultés budgétaires connues par les pays, consécutives notamment à la chute vertigineuse des prix des produits pétroliers en 2017 pour certains pays.

L'Angola, le Botswana, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et la Zambie ont respecté ce critère en 2018.



2.4.1.4. Réserves extérieures

Presque tous les Etats membres de la sous-région ont respecté le critère relatif aux réserves extérieures, à l'exception d'Eswatini, de la Zambie et du Zimbabwe en 2018 (Cf. graphique ci-dessous). L'augmentation des recettes d'exportation a permis à certains pays d'atteindre la cible d'au moins 3 mois d'importation.



2.4.2. Critères de second rang

2.4.2.1. Dette publique totale

A l'exception de l'Angola et du Mozambique, tous les membres de la sous-région ont respecté le critère de la dette publique, inférieure à 65% du PIB. Dans les 2 pays susmentionnés, le non-respect de ce critère est en relation avec les difficultés budgétaires connues par ces Etats membres.

2.4.2.2. Recettes fiscales

Selon les données disponibles, le total des recettes fiscales par rapport au PIB était, en moyenne, de 21,6% en 2018, légèrement inférieur à 21,3% enregistré en 2017. Quatre Etats membres (Angola, Madagascar, Malawi et Zambie) n'ont pas respecté ce critère de convergence.

Les autres Etats membres (4) ont respecté ce critère. Il s'agit du Botswana, du Lesotho, de la Mozambique, de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de l'Eswatini et du Zimbabwe.

2.4.2.3. Taux de change nominal

Selon les données disponibles¹, trois pays (Angola, Lesotho et Namibie) n'ont pas satisfait au critère relatif à la variabilité du taux de change nominal de $\pm 10\%$ en 2018.

2.4.2.4. Dépenses publiques en capital²

Cinq pays n'ont pas respecté ce ratio. Il s'agit de l'Angola (21,5% en 2018 contre 41,0% en 2017), du Botswana (27,8% en 2018 contre 29,8% en 2017), de l'Eswatini (19,9% en 2018 contre 25,0% en 2017), le Malawi (24,7% en 2018 contre 38,6% en 2017) et l'Afrique du Sud (11,8% in 2018 contre 12,9% en 2017).

1/ L'Afrique du Sud et le Zimbabwe n'ont pas communiqué de données sur ce critère en 2018. Le Zimbabwe n'a pas également transmis de données sur ce critère en 2017.

2/ La Namibie n'a pas envoyé de données pour l'année 2018 dans son rapport.

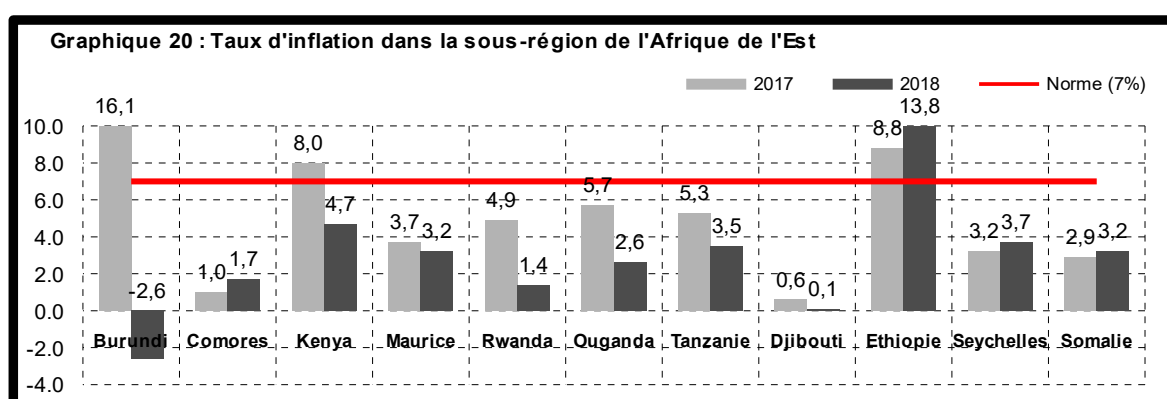
2.5 – Sous-région de l'Afrique de l'Est

2.5.1. Critères de premier rang

2.5.1.1. Inflation

Le taux d'inflation moyen dans la sous-région est passé de 5,5% en 2017 à 3,2 en 2018, reflétant globalement l'impact de la baisse des prix des produits alimentaires, induite par la hausse de la production dans certains pays et des conditions climatiques favorables. L'Éthiopie a enregistré un taux d'inflation de 13,8% en 2018, supérieur à l'objectif fixé par le PCMA, inférieur ou égal à 7% (voir graphique ci-dessous).

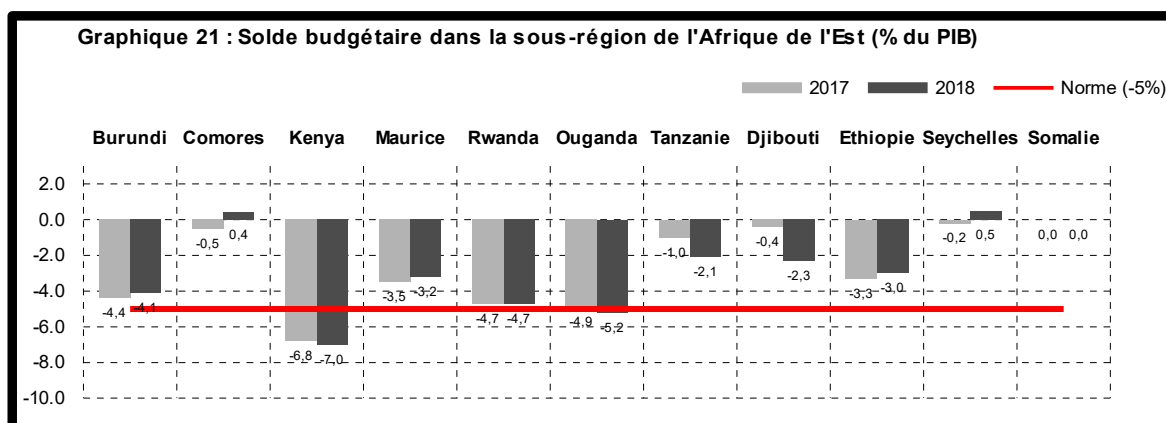
Dans l'ensemble, tous les pays de la sous-région, à l'exception de l'Éthiopie, ont satisfait au critère du taux d'inflation en 2018.



2.5.1.2. Déficit budgétaire

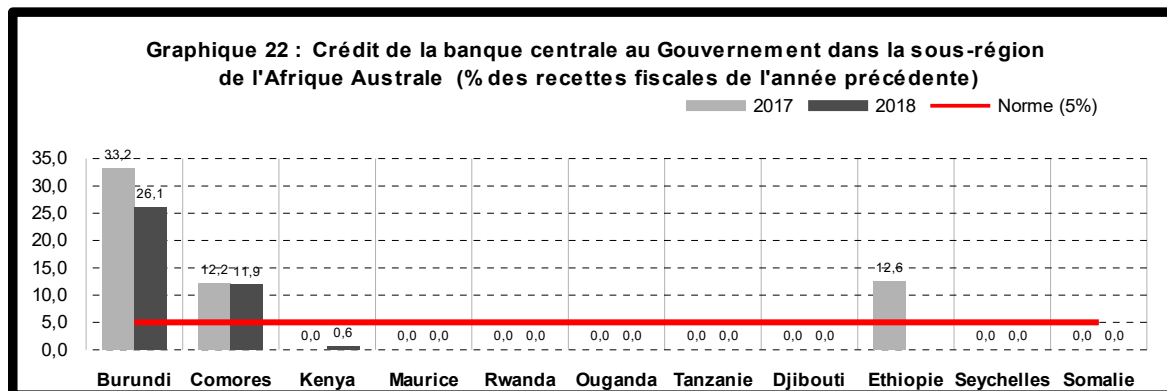
Le ratio du déficit budgétaire global au PIB dans la sous-région de l'Afrique de l'Est a légèrement augmenté, passant d'une moyenne de 2,7% en 2017 à 2,8% en 2018, reflétant les difficultés de certains pays en matière de mobilisation des revenus.

A l'exception du Kenya et de l'Ouganda, tous les pays de la sous-région ont satisfait au critère de déficit public en 2018 (voir graphique ci-dessous).



2.5.1.3. Crédit de la banque centrale au gouvernement

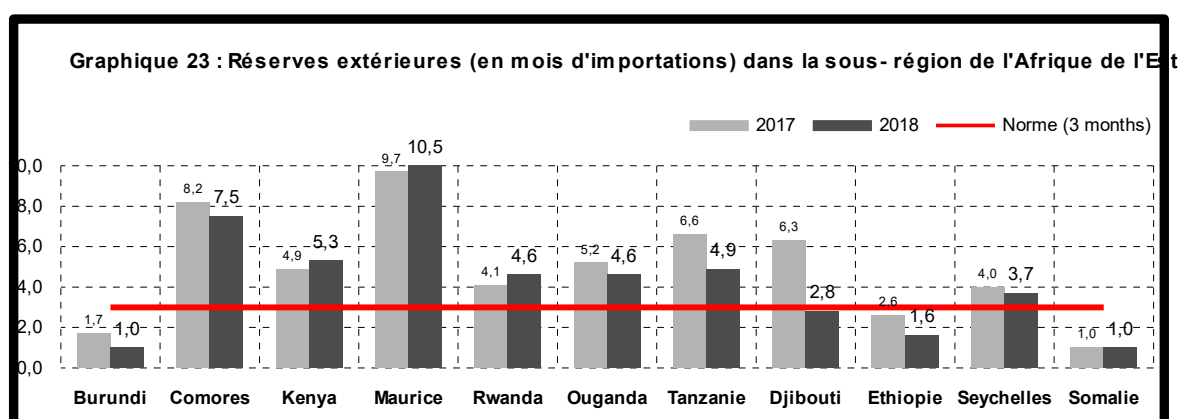
Selon les données disponibles³, à l'exception du Burundi et des Comores, toutes les banques centrales de la sous-région n'ont pas octroyé de crédit au Gouvernement. Pour les deux pays précités, les crédits accordés par la banque centrale au Gouvernement se sont situés à des ratios à deux chiffres respectivement de 26,1% et 11,9%.



Par conséquent, tous les pays ont satisfait au critère relatif au financement du déficit budgétaire par la banque centrale en 2017, à l'exception des deux pays susmentionnés.

2.5.1.4. Réserves extérieures

La couverture moyenne des importations dans la sous-région s'est établie à 4,3 mois en 2018 contre 4,9 en 2017. Quatre pays (Burundi, Djibouti, Ethiopie et Somalie) n'ont pas atteint le seuil de 3 mois minimum de couverture des importations (cf. graphique ci-dessous). Maurice a enregistré le plus haut niveau de couverture des importations à 10,5 mois en 2018.



2.5.2. Critères de second rang

^{3/} Les données n'étaient pas disponibles dans le rapport de la sous-région pour l'Éthiopie, le Rwanda, l'Ouganda et les Seychelles en 2018 et pour l'Ouganda en 2017. Pour ce dernier pays, les données transmises en août 2018 ont été prises en compte pour 2017.

2.5.2.1. Dette publique totale

Le ratio dette publique / PIB de la région est passé de 50,9% en 2017 à 50,1% en 2018. Tous les pays ont respecté ce critère en 2018, à l'exception de Djibouti où la dette publique a atteint 70,9% du PIB en 2018.

2.5.2.2. Recettes fiscales

Le ratio moyen des recettes fiscales par rapport au PIB dans la sous-région était, en moyenne, de 13,5% en 2018, en baisse par rapport à 14,9% enregistré un an plus tôt. Aucun des onze pays n'a respecté ce critère. Il est à noter que certains pays (Maurice, Rwanda, Ouganda et Ethiopie) ont enregistré des améliorations de ce ratio, en raison de l'amélioration des efforts de recouvrement des impôts. La Somalie a enregistré le ratio recettes fiscales / PIB le plus faible des quatre dernières années (1,7% du PIB en 2018 contre 1,9% du PIB en 2017).

2.5.2.3. Variabilité du taux de change

Selon les données disponibles⁴, les fluctuations du taux de change dans l'ensemble de la région ont été plutôt stables en 2017 et en 2018, la variabilité du taux de change nominal étant généralement situé entre 2 et 4% en moyenne, bien en deçà de l'objectif de $\pm 10\%$. La plupart des pays ont enregistré une dépréciation de leur monnaie. Tous les pays ont respecté le critère.

2.5.2.4. Investissement public en capital

Le ratio total des investissements en capital par rapport aux recettes fiscales dans la région⁵ s'est établi à 28,3% en 2018 contre 38,4% en 2017. Trois pays de la sous-région ont respecté ce critère, à savoir le Kenya, le Rwanda et la Tanzanie. Toutefois, le Burundi et les Comores ont enregistré une baisse de 20,5 et 11,9 points de pourcentage respectivement en 2018, en raison principalement de la diminution des dépenses en fonds propres affectées à l'investissement.

III – Synthèse des performances des pays en matière de critères de convergence

A la suite de l'évaluation des performances des pays, une synthèse des performances est présentée dans cette troisième partie.

Le tableau 1 ci-après indique le nombre de pays ayant respecté les 4 critères de premier rang en 2017 et 2018. Le tableau 2 fournit des informations sur la performance par rapport aux critères de second rang en 2018.

4/ Les données de l'Ouganda, de l'Ethiopie et des Seychelles ne sont pas disponibles en 2018 dans le rapport de la sous-région.

5/ Les données de l'Ouganda, de l'Ethiopie et des Seychelles ne sont pas disponibles en 2018 dans le rapport de la sous-région

Tableau 1 : Nombre de pays ayant respecté les critères de premier rang en 2017 et 2018								
	Inflation $\leq 7\%$		Déficit budgétaire / PIB $\leq 5\%$		Financement de la banque centrale (en % des recettes fiscales années précédentes) $\leq 5\%$		Réserves extérieures / Importations (en mois) ≥ 3	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Afrique du Nord (6 pays) ⁶	4	3	2	4	3	4	6	5
Afrique de l'Ouest (15 pays)	9	10	11	15	12	13	14	14
Afrique Centrale(8 pays)	7	6	7	7	7	7	3	3
Afrique de l'Est (11 pays)	8	10	10	9	8	7	8	7
Afrique Australe (11 pays)	8	6	6	7	7	9	9	8
Nombre de pays	52	51	52	51	52	49	52	51
Nombre de pays ayant respecté le critère	36	35	36	42	37	40	40	37
Pourcentage (%)	69,2	68,6	69,2	82,4	71,5	81,6	76,9	72,5
							2017	2018
Nombre de pays ayant respecté les 4 critères							19	22

L'analyse des performances des pays membres sur la base des données disponibles montre que 22⁷ des 49⁸ pays (44,9%) ont respecté tous les quatre critères de premier rang en 2018 contre 19 pays sur les 52 (36,5%) en 2017.

6/ Le Soudan n'a pas été évalué en 2018, ce qui porte le nombre de pays de cette sous-région à 6 contre 7 en 2017.

7/ Il s'agit du Maroc, de la Mauritanie, du Bénin, du Burkina, du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Togo, du Cameroun, de la Centrafrique, de Maurice, du Rwanda, de la Tanzanie, du Botswana, du Lesotho, du Mozambique, de la Namibie et de l'Afrique du Sud.

8/ Seuls les pays qui ont communiqué des données sur les quatre critères principaux ont été pris en compte.

Les critères relatifs au déficit budgétaire et au financement du déficit budgétaire par la banque centrale ont été mieux respectés, avec des taux de conformité de 82,4% et 81,6% respectivement en 2018 (Cf. tableau 1 ci-dessus). Le critère relatif au taux d'inflation a enregistré le taux de conformité le plus faible (68,6%) en 2018.

Tableau 2: Nombre de pays ayant respecté les critères de second rang en 2017

Sous-régions	Dettes publiques / PIB < 65 %	Recettes fiscales / PIB ≥ 20%	Taux de change nominal (Variabilité de ±10%)	Investissement public / recettes fiscales ≥ 30%
Afrique du Nord (6 pays)	1	4	5	3
Afrique de l'Ouest (15 pays)	12	1	14	12
Afrique Centrale (8 pays)	6	0	7	3
Afrique de l'Est (11 pays)	9	0	8	3
Afrique Australe (11 pays)	9	7	6	5
Nombre de pays	50	51	46	47
Nombre de pays ayant respecté le critère	37	12	40	26
Pourcentage (%)	74	23,5	87	55,3
				2018
Nombre de pays ayant respecté les quatre critères				1

L'analyse du tableau 2 révèle qu'un seul pays⁹ sur 46 (2,2%) est en conformité avec tous les quatre critères de second rang en 2018, comme en 2017 (un pays sur 51, soit 2,0%).

Ces résultats sont principalement liés à la mauvaise performance par rapport aux critères relatifs à la pression fiscale, avec un taux de conformité de 23,5% en 2018 (Cf. tableau 2 ci-dessus). Les critères relatifs à la variabilité du taux de change nominal et à la dette publique ont été mieux respectés en 2018 (87,0% et 74,0% respectivement in 2018).

Tableau 3 : Nombre de pays ayant respecté les 4 critères de premier rang en 2018

Sous-région	2017	2018
Afrique du Nord (6 pays)	2	2

9/ Il s'agit de l'Algérie.

Afrique de l'Ouest (15 pays)	6	10
Afrique Centrale (8 pays)	2	2
Afrique de l'Est (11 pays)	6	3
Afrique Australe (11 pays)	3	5
Nombre total de pays	52	49
Nombre de pays ayant respecté les critères	19	22
Pourcentage (%)	36,5	44,9

Le tableau 3 montre que l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Australe ont réalisé des progrès en terme de performance par rapport au respect des critères de premier rang (66,7% et 45,5% des pays en 2018 contre respectivement 40,0% et 27,3% en 2017) contrairement à l'Afrique de l'Est où le nombre de pays a baissé (20,0% en 2018 contre 40% en 2017).

Par ailleurs, le tableau 4 ci-après présente le nombre de pays suivant leurs performances, à la suite de l'évaluation de leurs performances faite par rapport aux 8 critères de convergence (cf. tableau 7 de l'annexe). Une analyse de ce tableau révèle qu'à l'exception de 2 critères (Dette publique/PIB et Investissement public/ Recettes fiscales), les pays n'ayant pas respecté les critères de convergence s'écartent plus du chemin de convergence que ceux qui sont sur le chemin de convergence. Par exemple, 17,6% (9 pays sur 51) s'éloignent du chemin de convergence pour le critère relatif au déficit budgétaire contre aucun pays sur le chemin de la convergence. En revanche, pour le critère relatif au dette publique/PIB, 18,0% des pays (9 pays sur 50) sont sur le chemin de la convergence contre 8% (4 pays) des pays qui s'écartent du chemin de convergence.

Tableau 4: Nombre de pays sur la base de leurs performances par rapport aux critères de convergence en 2018

Critère de convergence	Atteint	Non atteint mais sur le chemin de convergence	Non atteint et s'éloignant du chemin de convergence	Total
	1	2	3	
Inflation	35	7	9	51
Déficit Budgétaire / PIB	42	0	9	51
Crédit de la banque centrale au Gouvernement (par rapport aux recettes fiscales de l'année)	40	2	7	49

précédente)				
Réserves extérieures / Importations	37	2	12	51
Dette publique/PIB	37	9	4	50
Ratio Recettes fiscales / PIB	12	13	26	51
Variabilité du taux de change nominal	40	2	4	46
Investissement public/ Recettes fiscales	26	16	5	47

1 Atteint
2 Non atteint mais sur le chemin de convergence
3 Non atteint mais s'éloignant du chemin de convergence

Conclusion

Globalement, dans le cadre des critères révisés approuvés par le Conseil des Gouverneurs à Pretoria en 2017, 22 pays ont respecté les quatre critères de premier rang et un seul a satisfait aux quatre critères de second rang en 2018. Le critère de second rang relatif aux recettes fiscales a enregistré la performance la plus faible parmi tous les critères.

Les Etats membres devraient être encouragés à poursuivre leurs efforts afin d'améliorer les performances de ces pays pour un renforcement du processus d'intégration monétaire et économique sur le continent. Les perspectives économiques favorables annoncées pour les années 2019 et 2020 devraient contribuer à améliorer les performances en ce qui concerne le respect des critères de convergence.

Dans ce contexte marqué par des facteurs de risques potentiels qui pourraient compromettre les perspectives économiques favorables annoncées pour l'année 2019, ils devraient, à cet égard, être invités à mener des réformes structurelles visant une transformation productive des économies africaines, en vue d'être plus résilients aux chocs exogènes. Par ailleurs, une attention particulière devrait être accordée aux Etats membres qui s'éloignent du chemin de convergence.

=====

ANNEXES

Tableau 5 : Performances des pays en matière de respect des critères de premier rang

Sous-régions	Inflation ≤ 7%		Déficit budgétaire global / PIB ≤ 5.0%		Crédit de la banque centrale au Gouvernement ≤ 5% (des recettes fiscales de l'année précédente)		Réserves extérieures / Importations ≥ 3 mois		Nombre de critères respectés	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
	AFRIQUE DU NORD									
Algérie	5,6	4,3	-6,6	-7,4	13,4	21,0	19,4	16,0	2	2
Egypte	23,5	20,9	-10,9	-9,8	22,9	0,9	5,5	7,1	1	2
Libye	28,5	9,3	-24,3	0,0	361,4	286,3	26,1	31,3	1	2
Maroc	0,7	1,9	-3,6	-3,7	0,0	0,0	5,6	5,3	4	4
Mauritanie	2,7	3,0	0,0	1,6	1,8	1,6	4,9	5,1	4	4
Soudan	32,6		-1,8		15,1		1,3		1	
Tunisie	5,3	7,3	-6,1	-4,8	0,0	0,0	3,1	2,8	3	2
Nombre total de pays	7	6	7	6	7	6	7	6		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	4	3	3	4	3	4	6	5		
Pourcentage (%)	57,1	50,0	42,9	66,7	42,9	66,7	85,7	83,3		
AFRIQUE DE L'OUEST	13,8	10,5	-1,7	-3,0	0,2	0,1	10,8	10,5		
ZMAO	16,1	12,3	-1,3	-2,8	0,2	0,2	11,9	11,5		
UMOA	1,1	0,8	-4,2	-3,9	0,0	0,0	4,4	4,9		
Benin	0,1	-0,8	-5,9	-4,0	0,0	0,0	4,4	4,9	3	4
Burkina Faso	1,5	2,0	-7,8	-4,8	0,0	0,0	4,4	4,9	3	4
Cap Vert	0,8	1,3	-3,1	-2,7	0,0	0,0	5,9	7,9	4	4
Cote d'Ivoire	0,7	0,4	-4,5	-4,0	0,0	0,0	4,4	4,9	4	4
Gambie	8,1	4,9	-5,4	-3,8	33,1	0,0	3,2	3,1	1	4
Ghana	14,5	9,8	-4,1	-3,5	0,0	0,0	4,3	3,6	3	3
Guinée	8,5	9,8	-2,1	-1,2	0,0	0,0	2,0	2,6	2	2
Guinée-Bissau	1,0	0,0	-1,5	-3,6	0,0	0,0	4,4	4,9	4	4
Liberia	12,4	23,4	-1,5	3,2	14,5	36,5	3,7	3,8	2	2
Mali	1,8	1,8	-2,0	-4,1	0,0	0,0	4,4	4,9	4	4
Niger	2,4	2,7	-5,1	-4,2	0,0	0,0	4,4	4,9	3	4
Nigeria	16,4	12,5	-1,0	-2,8	0,0	0,0	12,9	12,5	3	3
Sénégal	1,3	0,0	-3,0	-3,7	0,0	0,0	4,4	4,9	4	4
Sierra Leone	18,2	16,4	-4,5	-0,5	18,8	19,4	3,7	3,6	2	2
Togo	0,8	0,0	-0,3	-0,8	0,0	0,0	4,4	4,9	4	4
Nombre total de pays	15	15	15	15	15	15	15	15		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	9	10	11	15	12	13	14	14		
Pourcentage (%)	60,0	66,7	73,3	100,0	80,0	86,7	93,3	93,3		
AFRIQUE CENTRALE										
CEMAC	0,9	2,2	-3,6	0,1	7,6	0,0	2,4	2,6		
Cameroun	0,6	1,1	-4,9	-2,3	15,4	0,0	5,1	5,2	3	4
Centrafrique	4,2	0,9	-1,1	0,4	0,0	0,0	5,0	4,5	4	4
Congo	0,7	1,1	-5,6	5,1	0,0	0,0	1,1	1,0	2	2
Gabon	2,7	4,8	-2,7	-1,4	0,0	0,0	2,2	2,8	3	3
Guinée Equatoriale	0,8	1,3	-2,3	2,6	0,0	0,0	0,1	0,1	3	3
Tchad	-1,1	4,1	-0,6	1,2	0,0	0,0	0,1	0,5	3	3
RDC	41,5	31,0	0,1	-0,1	3,4	3,4	0,8	0,9	2	2
São Tome et Principe	5,7	9,9	-4,1	-1,2	-13,5	13,3	4,4	4,0	4	2
Nombre total de pays	8	8	8	8	8	8	8	8		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	7	6	7	7	7	7	3	3		
Pourcentage (%)	87,5	75,0	87,5	87,5	87,5	87,5	37,5	37,5		

Tableau 6 : Performances des pays en matière de respect des critères de second rang

Sous-régions	Dettes publiques/PIB <65%		Ratio Recettes fiscales / PIB >= 20%		Variabilité du taux de change nominal (±10%)		Investissement public/ recettes Fiscales>=30%		Nombre de critères respectés	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
AFRIQUE DU NORD										
Algérie	30,6	38,1	26,6	30,7	-1,3	-4,8	52,3	51,6	4	4
Egypte	92,2	89,3	13,3	14,2	-44,8	-16,4	23,6	16,8	0	0
Libye	133,3	97,6	2,3	2,3	1,4	1,4	187,0	226,0	2	2
Maroc	65,1	65,1	21,2	20,9	1,1	0,2	29,7	28,8	2	2
Mauritanie	76,8	84,4	17,5	21,0	-0,8	2,7	52,2	46,0	2	3
Soudan	54,1		8,2		6,7		1,1		2	
Tunisie	70,2	71,4	21,9	23,1	-11,2	-8,6	27,0	24,3	1	2
Nombre total de pays	7	6	7	6	7	6	7	6		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	3	3	1	1	1	3	3	3		
Pourcentage (%)	42,9	50,0	14,3	16,7	14,3	50,0	42,9	50,0		
AFRIQUE DE L'OUEST										
ZMAO	22,9	23,5	4,8	4,8	-2,9	-1,6	15,9	69,4		
ZMAO	18,6	18,8	2,8	2,8	-3,8	-2,4	8,6	72,6		
UMOA	45,4	48,7	15,8	15,3	2,1	2,6	56,3	52,1		
Benin	54,4	55,7	13,2	14,0	2,1	2,6	69,0	58,7	3	3
Burkina Faso	38,1	41,5	17,2	16,9	2,1	2,6	67,1	55,7	3	3
Cap Vert	125,8	123,0	20,7	21,9	2,1	2,6	28,1	20,2	2	2
Cote d'Ivoire	45,3	48,6	16,3	16,2	2,1	2,6	42,1	40,0	3	3
Gambie	80,9	84,1	10,2	10,2	-5,1	-5,4	101,3	51,8	2	2
Ghana	55,4	57,5	12,6	12,6	-8,4	-7,0	19,6	12,5	2	2
Guinée	35,9	34,2	13,8	14,1	-0,4	-3,2	43,4	38,9	3	3
Guinée-Bissau	49,8	55,7	10,4	10,1	2,1	2,6	67,5	49,6	3	3
Libéria	29,6	31,7	11,7	12,0	19,2	27,9	4,2	1,8	1	1
Mali	35,5	36,6	16,2	12,5	2,1	2,6	54,4	51,6	3	3
Niger	42,0	45,7	13,1	15,3	2,1	2,6	96,8	101,3	3	3
Nigeria	14,6	14,7	1,6	1,7	-3,6	-2,0	6,2	78,8	2	3
Sénégal	48,1	54,0	15,2	15,3	2,1	2,6	58,4	51,9	3	3
Sierra Leone	57,4	60,8	11,1	11,8	-17,4	-8,7	84,5	64,5	2	3
Togo	72,8	73,9	20,3	18,4	2,1	2,6	31,0	36,9	3	2
Nombre total de pays	15	15	15	15	15	15	15	15		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	12	12	2	1	13	14	11	12		
Pourcentage (%)	80,0	80,0	13,3	6,7	86,7	93,3	73,3	80,0		
AFRIQUE CENTRALE										
CEMAC	50,8	46,9	9,2	8,9	2,3	6,9	42,1	34,6		
Cameroun	33,7	36,5	12,4	12,8	4,4	5,1	33,3	25,3	3	2
Centrafrique	49,2	46,9	7,0	8,1	0,3	3,1	53,1	44,3	3	3
Congo	95,0	71,4	9,8	7,2	2,4	8,5	22,2	22,5	1	1
Gabon	64,5	63,0	9,2	9,9	1,9	7,5	20,0	17,0	2	2
Guinée Equatoriale	44,8	38,7	2,8	2,4	1,7	6,7	363,6	481,0	3	3
Tchad	42,8	39,2	5,3	4,9	2,3	7,5	42,1	34,6	3	3
RDC	17,1	16,9	8,5	9,2	-31,1	-9,7	29,0	7,3	1	2
São Tome et Príncipe	79,6	74,0	12,1	12,5	0,5	10,9	3,6	2,3	1	0
Nombre total de pays	8	8	8	8	8	8	8	8		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	6	6	0,0	0,0	7	7	4	3		

Sous-régions	Dettes publiques/PIB <65%		Ratio Recettes fiscales / PIB >= 20%		Variabilité du taux de change nominal (±10%)		Investissement public/ recettes Fiscales >=30%		Nombre de critères respectés	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
	Pourcentage (%)	75,0	75,0	0,0	0,0	87,5	87,5	50,0	37,5	
AFRIQUE DE L'EST										
Burundi	44,0	43,6	12,6	12,8	4,5	3,1	39,4	18,9	3	2
Comores	16,3	15,5	9,9	9,0	2,1	3,5	26,3	14,4	2	2
Kenya	57,5	59,3	16,6	15,7	1,9	-2,0	51,9	36,5	3	3
Mauricie	57,2	57,8	18,8	19,2	2,9	2,1	17,1	17,9	2	2
Rwanda	45,0	49,8	15,5	15,9	3,1	4,0	69,0	67,9	3	3
Uganda	41,3	42,3	14,5	15,4	5,6	3,2	51,8		3	2
Tanzanie	41,7	42,4	12,4	12,2	2,4	1,2	36,6	35,8	3	3
Djibouti	71,1	70,9	16,7	16,1	2,9		27,5	25,1	1	0
Ethiopie	56,3	61,1	11,6	13,9	6,2		72,6		3	1
Seychelles	64,0	58,2	33,0	16,2	3,1		19,8		3	1
Somalie	65,5		1,9	1,7	0,2	3,8	10,3	10,0	1	1
Nombre total de pays	11	10	11	11	11	8	11	8		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	9	9	1	0	11	8	6	3		
Pourcentage (%)	81,8	90,0	9,1	0,0	100,0	100,0	54,5	37,5		
AFRIQUE AUSTRALE										
Angola	61,0	76,7	15,4	17,0	0,0	-46,2	41,0	21,5	3	0
Botswana	19,9	25,0	29,1	29,1	-5,1	-1,4	29,8	27,8	3	3
Lesotho	37,0	41,1	28,2	28,3	13,3	13,3	44,0	39,0	3	3
Madagascar	46,0	45,7	11,5	11,7	-1,9	7,0	47,8	48,7	3	3
Malawi	61,4	62,7	16,8	16,0	1,7	0,3	38,6	24,7	3	2
Mozambique	110,4	110,5	21,1	20,7	-17,4	4,8	33,6	41,0	2	3
Namibie	40,4	44,9	29,6	28,3	13,3	13,2	37,5		3	2
Afrique du Sud	53,0	56,7	24,6	25,3	-1,0		12,9	11,8	3	2
Eswatini	21,5	25,6	25,9	24,0	-3,4	-0,7	25,0	19,9	3	3
Zambie	53,8	54,4	14,8	15,8	-7,5	9,7	37,4	52,2	3	3
Zimbabwe	55,8	48,5	16,9	21,0			48,1	61,6	2	3
Nombre total de pays	11	11	11	11	10	9	11	10		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	10	9	6	7	7	6	8	5		
Pourcentage (%)	90,9	81,8	54,5	63,6	70,0	66,7	72,7	50,0		
Nombre total de pays	52	50	52	51	51	46	52	47		
Nombre total de pays ayant respecté les critères	40	39	10	9	39	38	32	26		
Pourcentage (%)	76,9	78,0	19,2	17,6	76,5	82,6	61,5	55,3		
Nombre de pays ayant respecté les 4 critères									2017	2018
									1	1

Tableau 7: performances de l'évaluation par rapport aux critères de convergence

Sub-regions	Inflation	Déficit Budgétaire / PIB	Crédit de la banque centrale au Gouvernement (par rapport aux recettes fiscales de l'année précédente)	Réserves extérieures / Importations	Dette publique/PIB	Ratio Recettes fiscales / PIB	Variabilité du taux de change nominal	Investissement public/ recettes Fiscales
AFRIQUE DU NORD								
Algérie	1	3	3	1	1	1	1	1
Egypte	3	3	1	1	2	2	3	2
Libye	2	1	3	1	2	2	1	1
Maroc	1	1	1	1	3	1	1	2
Mauritanie	1	1	1	1	2	1	1	1
Tunisie	3	1	1	2	3	1	1	2
AFRIQUE DE L'OUEST								
Benin	1	1	1	1	1	3	1	1
Burkina Faso	1	1	1	1	1	3	1	1
Cap Vert	1	1	1	1	2	1	1	3
Cote d'Ivoire	1	1	1	1	1	3	1	1
Gambie	1	1	1	1	2	3	1	1
Ghana	2	1	1	1	1	3	1	2
Guinée	3	1	1	3	1	3	1	1
Guinée-Bissau	1	1	1	1	1	3	1	1
Liberia	3	1	3	1	1	2	3	2
Mali	1	1	1	1	1	3	1	1
Niger	1	1	1	1	1	3	1	1
Nigeria	2	1	1	1	1	3	1	1
Sénégal	1	1	1	1	1	3	1	1
Sierra Leone	3	1	2	1	1	3	1	1
Togo	1	1	1	1	2	3	1	1
AFRIQUE CENTRALE								
Cameroun	1	1	1	1	1	3	1	2
Centrafrique	1	1	1	1	1	2	1	1
Congo	1	3	1	3	2	2	1	2
Gabon	1	1	1	3	1	2	1	2
Guinée Equatoriale	1	1	1	3	1	2	1	1
Tchad	1	1	1	3	1	2	1	1
RDC	2	1	1	3	1	2	1	2
São Tome et Principe	3	1	3	1	2	3	3	2
AFRIQUE DE L'EST								
Burundi	1	1	2	3	1	2	1	2
Comores	1	1	3	1	1	3	1	3
Kenya	1	3	1	1	1	3	1	1
Mauricie	1	1	1	1	1	3	1	3
Rwanda	1	1	1	1	1	3	1	1
Ouganda	1	3	1	1	1	3	1	1
Tanzanie	1	1	1	1	1	3	1	1
Djibouti	1	1	1	3	3	2	1	2
Ethiopie	3	1	1	3	1	3	1	1
Seychelles	1	1	1	1	1	2	1	1
Somalie	1	1	1	3	1	3	1	2
AFRIQUE AUSTRALE								
Angola	2	1	1	1	3	2	2	2
Botswana	1	1	1	1	1	1	1	3
Lesotho	1	1	1	1	1	1	2	1
Madagascar	3	1	1	1	1	3	1	1
Malawi	2	3	1	1	1	3	1	3
Mozambique	1	1	1	1	2	1	1	1
Namibie	1	1	1	1	1	1	3	1
Afrique du Sud	1	1	1	1	1	1	1	2
Eswatini	1	3	3	2	1	1	1	2
Zambie	2	3	1	3	1	3	1	1
Zimbabwe	3	3	3	3	1	1	1	1

NB : Les cellules blanches représentent les pays n'ayant pas soumis de données sur l'indicateur

1 Atteint

2 Non atteint mais sur le chemin de la convergence

3 Non atteint mais s'éloigne du chemin de convergence

Tableau 8 : Point sur le respect des critères de convergence

Sous-régions	Nombre de critères de premier rang respectés (sur 4)		Nombre de critères de second rang respectés (sur 4)		Nombre total de critères respectés (sur 8)	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
AFRIQUE DU NORD						
Algérie	2	2	4	4	6	6
Egypte	1	2	0	0	1	2
Libye	1	2	2	2	3	4
Maroc	4	4	2	2	6	6
Mauritanie	4	4	2	3	6	7
Soudan	1		2		3	0
Tunisie	3	2	1	2	4	4
AFRIQUE DE L'OUEST					0	0
Bénin	3	4	3	3	6	7
Burkina Faso	3	4	3	3	6	7
Cap Vert	4	4	2	2	6	6
Cote d'Ivoire	4	4	3	3	7	7
Gambie	1	4	2	2	3	6
Ghana	3	3	2	2	5	5
Guinée	2	2	3	3	5	5
Guinée-Bissau	4	4	3	3	7	7
Liberia	2	2	1	1	3	3
Mali	4	4	3	3	7	7
Niger	3	4	3	3	6	7
Nigeria	3	3	2	3	5	6
Sénégal	4	4	3	3	7	7
Sierra Leone	2	2	2	3	4	5
Togo	4	4	3	2	7	6
AFRIQUE CENTRALE					0	0
Cameroun	3	4	3	2	6	6
Centrafrique	4	4	3	3	7	7
Congo	2	2	1	1	3	3
Gabon	3	3	2	2	5	5
Guinée Equatoriale	3	3	3	3	6	6
Tchad	3	3	3	3	6	6
RDC	2	2	1	2	3	4
São Tome et Principe	4	2	1	0	5	2
AFRIQUE DE L'EST					0	0
Burundi	1	2	3	2	4	4
Comores	3	3	2	2	5	5
Kenya	2	3	3	3	5	6
Maurice	4	4	2	2	6	6
Rwanda	4	4	3	3	7	7
Ouganda	4	3	3	2	7	5
Tanzanie	4	4	3	3	7	7
Djibouti	4	3	1	0	5	3
Ethiopie	1	1	3	1	4	2
Seychelles	4	3	3	1	7	4
Somalie	3	3	1	1	4	4
AFRIQUE AUSTRALE					0	0
Angola	2	3	3	0	5	3
Botswana	4	4	3	3	7	7
Lesotho	4	4	3	3	7	7
Madagascar	3	3	3	3	6	6
Malawi	1	2	3	2	4	4
Mozambique	3	4	2	3	5	7
Namibie	3	4	3	2	6	6
Afrique du Sud	4	4	3	2	7	6
Eswatini	3	1	3	3	6	4
Zambie	2	1	3	3	5	4
Zimbabwe	1	0	2	3	3	3